



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL COMMUNE DE MIOS

Une enquête publique est prescrite **du lundi 04 février au mardi 05 mars 2019 inclus** relative au projet d'installation d'un parc photovoltaïque au sol dans la commune de MIOS, au lieu-dit «La Cassadotte». L'enquête publique portera sur la demande de permis de construire déposée par le pétitionnaire la société «EVEO WATTS 4» dont le siège social est situé au 65, allée des Landes de Simon - 33950 LEGE CAP FERRET. Le projet se situera sur une ancienne décharge, l'emprise des panneaux et autres modules sera sur une surface de 2,2 ha, les panneaux photovoltaïques seront fixés sur des tables. La puissance envisagée du champ solaire est de 1,7 Mwc.

Pendant l'enquête, le dossier, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale seront mis à la disposition du public : à la Mairie de MIOS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) - rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes publiques et consultations du public ». Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative, face à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Les observations pourront être formulées avant la clôture de l'enquête :

- sur le registre d'enquête publique mis à la disposition du public à la Mairie de MIOS, ou par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de MIOS (ils seront annexés au registre d'enquête). Le public pourra aussi transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr), en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, M. Gauthier FANONNEL du groupe LANGA situé à Cap Solar, ZAC de Cap Malo, avenue du Phare la Balue, 35520 LA MEZIERE (adresse mel : [g.fanonnel@groupe-langa.com](mailto:g.fanonnel@groupe-langa.com) ou 02 23 30 34 37). Le commissaire enquêteur, M. Gérard CHARLES, officier général (2ème section), conduira l'enquête publique et se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations :

- lundi 04 février 2019 de 8h30 à 12h00
- mardi 12 février 2019 de 13h30 à 17h00
- samedi 23 février 2019 de 9 h à 12h00
- vendredi 01 mars 2019 de 8h30 à 12h00
- mardi 05 mars 2019 de 13h30 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie de MIOS, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde: <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales>. Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée.